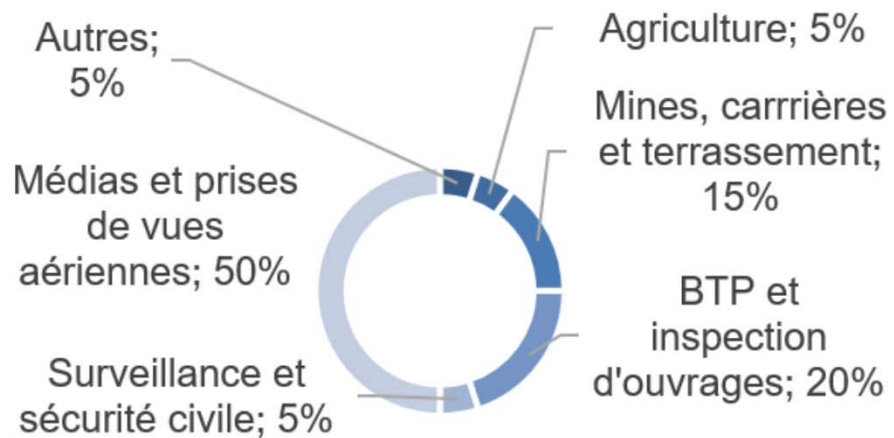


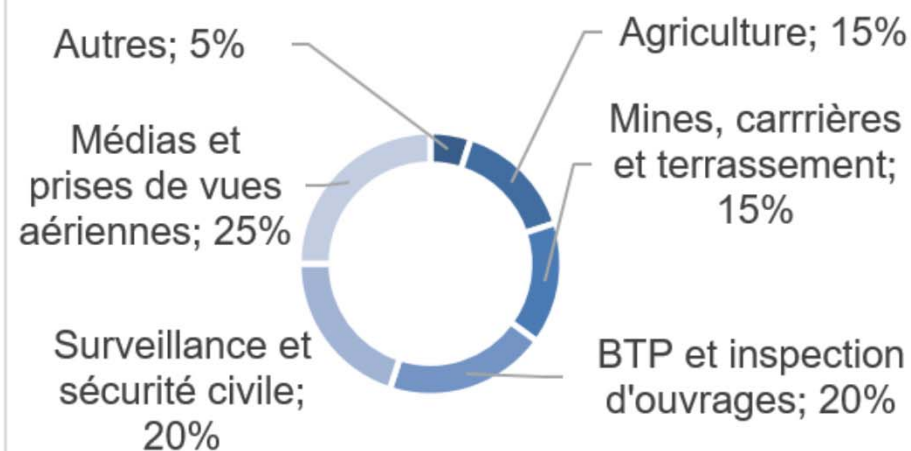


emploi des
aéronefs télépilotés
en missions de sécurité civile

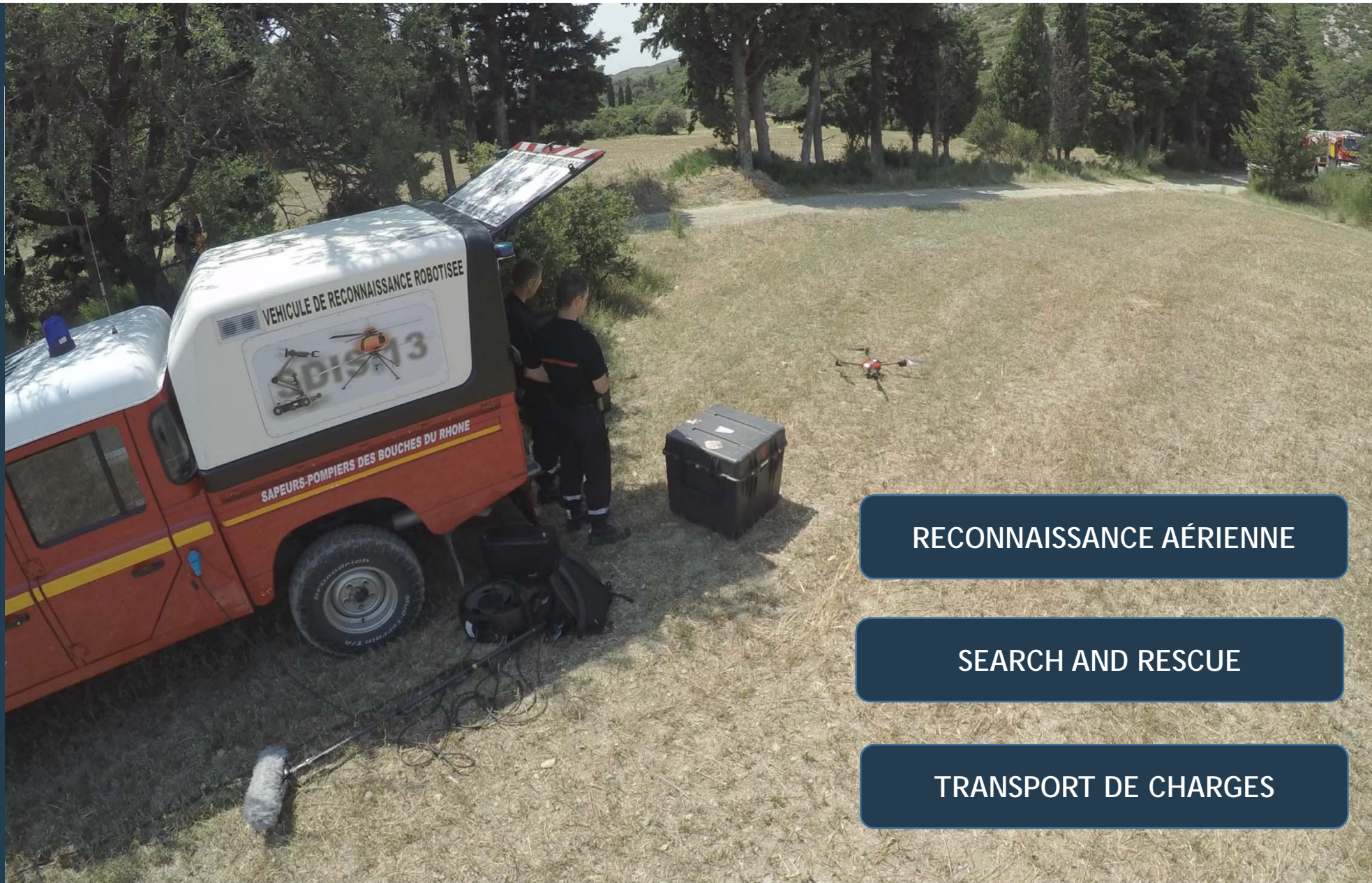
Répartition des applications des drones civils en France, en 2014



Répartition des applications des drones civils en France, en 2020



Les drones civils professionnels, En Toute Sécurité & FPDC, 2015.



RECONNAISSANCE AÉRIENNE

SEARCH AND RESCUE

TRANSPORT DE CHARGES

AIDE A LA DÉCISION COS

OUTIL DE RATIONALISATION

RENSEIGNEMENT À DISTANCE

PROTECTION DU PERSONNEL
(concept 3D - « dull, dirty, dangerous »)





Arrêté du 17 décembre 2015 relatif à la conception des aéronefs civils qui circulent sans aucune personne à bord, aux conditions de leur emploi et sur les capacités requises des personnes qui les utilisent
Arrêté du 17 décembre 2015 relatif à l'utilisation de l'espace aérien par les aéronefs qui circulent sans personne à bord

Loi du octobre 2016 relative au renforcement de la sécurité de l'usage des drones

Arrêté du 18 mai 2018 modifiant l'arrêté du 17 décembre 2015 relatif à la conception des aéronefs civils qui circulent sans personne à bord, aux conditions de leur emploi et aux capacités requises des personnes qui les utilisent

Arrêté du 18 mai 2018 relatif aux exigences applicables aux télépilotes qui utilisent des aéronefs civils circulant sans personne à bord à des fins autres

EN VUE

SCENARIO 1

Zone non peuplée
Distance ≤ 200 mètres
Périmètre de sécurité



SCENARIO 3

Zone peuplée
Masse ≤ 8 kg
Distance ≤ 100 mètres
Périmètre de sécurité



HORS VUE

SCENARIO 2

Zone non peuplée
Distance ≤ 1000 mètres
Masse ≤ 2 kg si
hauteur > 50 mètres
Périmètre de sécurité

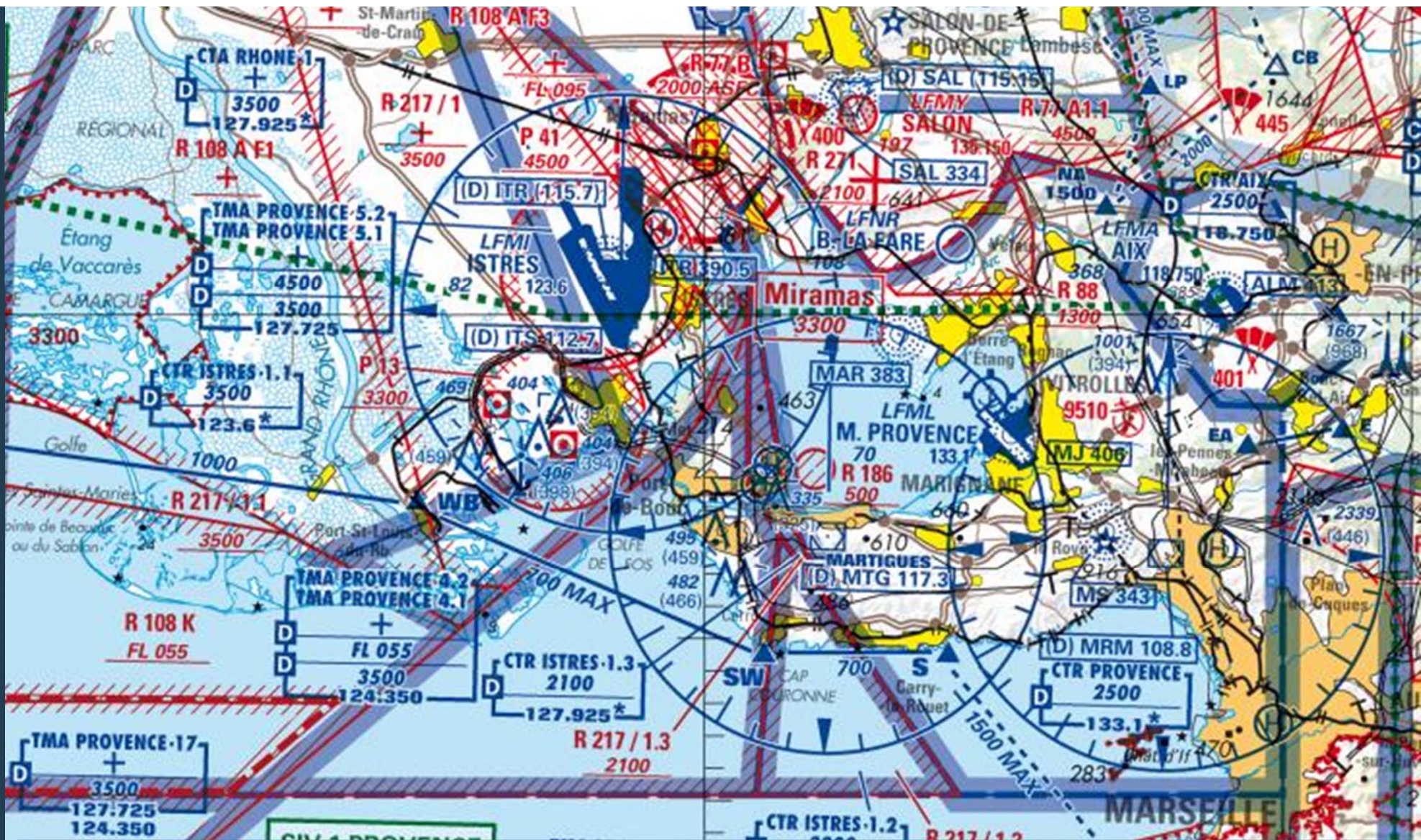


SCENARIO 4

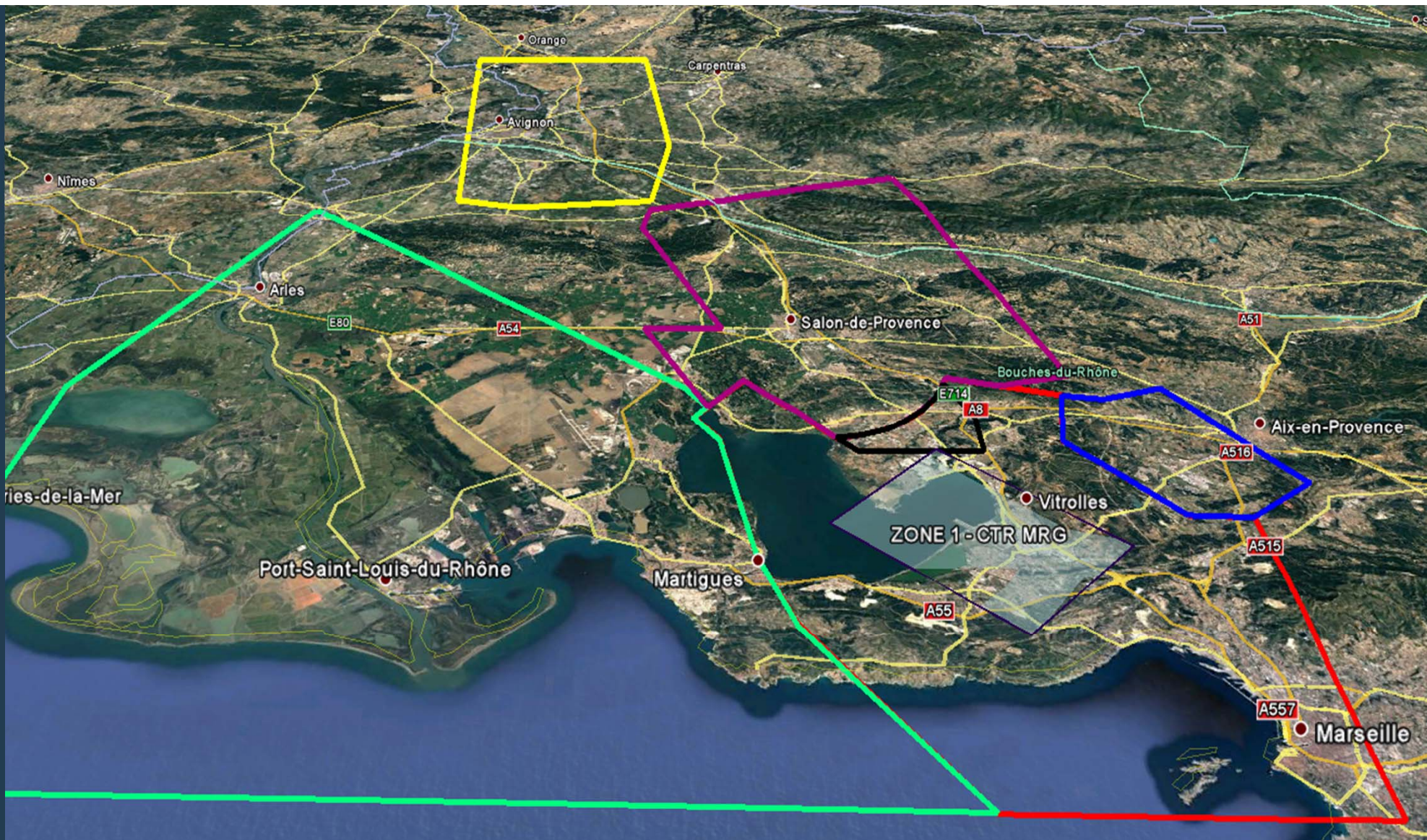
Zone non peuplée
Masse ≤ 2 kg
Survol des tiers possible



LES SCENARII DE VOL



PROCEDURES DE VOL



PROCEDURES DE VOL













